

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2007

**Le neuf mars deux mille sept, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Crossey s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-François GAUJOUR, Maire.**

**Etaient présents :**

Mmes EMIN, PERIER-CAMBY, PEYLIN,;  
Messieurs BARALDI, BARNIER, BERENGER, GUILLON, PERRET, ROUDET, STEFANUTO,  
TROUILLOUD, VACHER

**Absents :**

Madame Simone LAURENT donne procuration a Monsieur Roger TROUILLOUD  
Madame Myriam MARRANT donne procuration à Madame Christian PERRET  
Madame LEQUIEN Corinne donne procuration à Monsieur Jean Michel GUILLON  
Madame RONDELET Isabelle donne procuration à Madame EMIN Myriam

**Président de séance :** Jean Claude VACHER

27/2007

<b>ACQUISITION PARCELLE SAINT ETIENNE - SECTION C N° 506</b>
--

Monsieur le Maire précise qu'un compromis étant intervenu avec le propriétaire, Monsieur BELLET-COUCHON Xavier, sur la vente de la propriété cadastrée « Saint Etienne », Section C n°506, située dans le centre bourg, au prix de 130.000 €,

demande au Conseil de l'autoriser à poursuivre auprès de Me Didier HERMANN, Notaire à Voiron, toutes les démarches en vue de l'acquisition de cette propriété bâtie et à signer tous les documents nécessaires.

Après discussion et délibération, le Conseil municipal, par 17 voix pour, donne son accord.

28/2007

<b>COMPLEXE SPORTIF : CONSTRUCTION DU GYMNASE CHOIX DES ENTREPRISES</b>
---

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la Commission d'Appel d'Offres du 09 mars 2007. Cette commission avait pour objet l'analyse des offres faites pour les travaux de construction du gymnase, ainsi que le choix des entreprises attributaires. Après lecture du rapport d'analyse rendu par le cabinet RK2 maître d'œuvre, les membres de la commission ont choisi les entreprises suivantes :

Lot n°1	Gros œuvre, maçonnerie :	RAINERO	664 898,51€ H.T.
Lot n°2	Charpente bois bardage :	S.D.C.C.	570 000,00 € H.T.
Lot n°3	Couverture zinc : (solution de base)	C.D.N.	195 860,36 € H.T.
Lot n°4	Etanchéité :	A.C.E.M.	91 071,34 € H.T.
Lot n°5	Menuiseries aluminium serrurerie : (solution de base)	DUPIN Frères et BLOUQUY	336 133,66 € H.T.
Lot n°6	Cloisons doublages :	COGNE MARION	65 465,00 € H.T.

Lot n°7	Menuiseries intérieures <i>(solution de base + option 7.1)</i>	JANNON	65 206,68 € H.T.
Lot n°8	Faux plafond :	B.P.C.	33 511,50 € H.T.
Lot n°9	Carrelages faïence :	GUINET	23 701,80 € H.T.
Lot n°10	Sols souples :	CIOLFI	40 040,00 € H.T.
Lot n°11	Sols sportifs : <i>Sous réserve des réponses des entreprises TENNIS &amp; SOLS et SORESPI AQUITAINE concernant la fourniture d'une résine conforme à la marque NF demandée au CCTP.</i>	ENVIROSPORT	64 683,12 € H.T.
Lot n°12	Peinture :	BATTAGLINO	43 232,00 € H.T.
Lot n°13	Equipements sportifs : <i>(solution de base)</i>	NOUANSPO RTS	61 240,38 € H.T.
Lot n°14	Chauffage ventilation sanitaire :	ODDOS	262 096,58 € H.T.
Lot n°15	Courants forts courants faibles : <i>(solution de base + option sonorisation))</i>	A.E.V.	132 096,00 € H.T.
Lot n°16	V.R.D. : <i>(solution de base+option 1 et 2)</i>	COLAS	343 950,95 € H.T.
Lot n°17	Eau chaude sanitaire solaire :	C.C.S.E.D.	32 603,43 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de ces marchés.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 30